

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

par Marie-Thérèse BESSE

Apur

17 boulevard Morland – 75004 Paris

www.apur.org

L'Atelier parisien d'urbanisme

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) est une association régie par la loi de 1901 qui a pour missions d'étudier et analyser les évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement. Il contribue notamment à l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets à l'échelle de Paris et de sa métropole.

Ses principales missions

Par les diverses études menées ces dernières années, l'atelier dispose aujourd'hui de références solides concernant la transformation des sites des grands services urbains parisiens, l'impact des projets urbains et les politiques d'encadrement et d'orientation des projets d'aménagement et des politiques sociales locales.

Les grands axes de travail développés ces dernières années sont :

L'anticipation des évolutions urbaines et sociétales de Paris et du coeur de la métropole avec :

- la réalisation des engagements de la Ville de Paris concernant en particulier le logement,
- l'enrichissement des patrimoines,
- la dynamique sociale et économique,
- la transition énergétique et les engagements en matière de développement durable.
- les enjeux de santé en milieu urbain dense (qualité de l'air), le renforcement de la nature dans la ville, les mobilités et leurs diversités dans une ville ouverte à tous et en particulier aux plus fragiles, le rôle de l'espace public.

L'amplification de la connaissance territoriale avec :

- le développement des bases de données et cartes à l'échelle du coeur de métropole,
- l'élargissement des connaissances sociétales,
- la connaissance fine des territoires et des flux qui les unissent permettant les synergies nécessaires entre Paris, les intercommunalités existantes et à venir et les projets territoriaux développés au sein des CDT et liés aux gares du Grand Paris Express.

Elaboration de bases de données géographiques

L'Apur assemble et actualise des bases de données sur un périmètre élargi à la métropole pour permettre à tous partenaires, acteurs du projet urbain grand public, une compréhension fine et une représentation concrète du territoire métropolitain.

La base de données de Référence sur Paris et les trois départements limitrophes constitue le socle SIG de l'Apur. Issues de sources diverses, les informations sont organisées dans un modèle commun et rigoureux ce qui assure un parfait emboîtement entre les données aussi bien au niveau logique qu'au niveau géométrique. Cette base de données regroupe des entités telles que les limites administratives, les îlots physiques, les emprises d'équipements, les IRIS, les voies ferrées, le réseau routier, les bâtiments et le parcellaire.

A partir de ce référentiel, l'Apur a constitué d'autres bases de données qui sont mises à jour régulièrement :

La BD Projet

La BD Projet offre une vision détaillée des transformations en cours. Les données sont organisées en trois entités : les périmètres d'opérations (ZAC, GPRU, ..), les plans d'opérations décomposés en emprises bâties, espaces publics, espaces verts, les projets de transport en commun représentés par leur tracé et les stations projetées.

La combinaison de ces différentes informations permet de proposer une représentation cartographique prospective homogène sur le territoire de Paris et ses trois départements limitrophes et d'apprécier les impacts des projets en les croisant avec d'autres données (données socio-économiques...). Par nature évolutive, l'information sur les projets nécessite une mise à jour continue des données.

La BD Mobilité

La BD Mobilité a pour vocation de traiter à l'échelle de Paris et ses trois départements limitrophes des réseaux viaires, des réseaux de transports en commun, de l'espace public. Grâce à des traitements croisés

et des cartographies, cette base de données montre l'importance des évolutions et des enjeux de la mobilité, permet d'alimenter les études thématiques comme la trame viaire ou l'évolution des pratiques sur l'espace public à Paris.

La BD Patrimoine

Les données patrimoniales sont de plus en plus utilisées dans les études pour montrer la valeur des territoires, les traces de leur histoire, servir de levier à la mise en valeur des lieux. L'Apur a entrepris de rassembler dans une même base les informations patrimoniales disponibles sur le territoire de la métropole parisienne, de les documenter, les harmoniser, de les classer. Ces données sont ainsi exploitables pour les études, elles peuvent être croisées avec des cartes anciennes, les projets urbains ou données à l'échelle de la parcelle.

Traitement d'images

Des traitements d'images sont réalisés à partir de photos aériennes, d'un Modèle Numérique d'Élévation et d'un

Modèle Numérique de Terrain à haute résolution. Ils nous permettent d'obtenir sur un territoire de 4 000km² des informations très précises telles que : la répartition et les hauteurs de la végétation et des bâtiments, de réaliser des calculs de visibilité, d'estimer le potentiel solaire de chaque bâtiment de la métropole.

Ces traitements enrichissent les bases de données et contribuent à répondre aux problématiques urbaines de l'Apur.

Les bases de données couvrent la métropole voire l'aire urbaine dans sa totalité. Ces données sont croisées, analysées, interprétées et cartographiées afin de répondre au mieux aux problématiques urbaines traitées par l'Apur. Ces travaux permettent d'assembler et de comparer des politiques urbaines, sociales, économiques menées par les collectivités à différentes échelles. Les travaux sur le grand paysage, l'énergie, l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris en sont des exemples.